

Nom.....Prénom.....
Professeur des Ecoles
Ecole
Circonscription

à Monsieur l' IA-DAASEN de la Réunion
24 avenue Georges Brassens
97490 Sainte Clotilde

s/c de M. l'IEN de la circonscription de.....

Objet : recours gracieux concernant le refus de ma demande de temps partiel

Monsieur l' IA-DAASEN,

Suite à ma demande d'exercer à temps partiel j'ai reçu une notification de refus. Les raisons invoquées sont « le déficit en personnel dans l'académie à la rentrée qui ne permet pas de compenser le rompu de mon temps partiel ».

J'ai formulé cette demande pour les raisons suivantes :

- ma situation familiale
- L'éloignement de mon lieu d'exercice.....

Je vous prie de considérer les conséquences de cette décision tardive, sur l'organisation à la rentrée de ma vie personnelle et professionnelle :

- Impossibilité de modifier mes vœux au mouvement
- impact sur le travail : *Mise en difficulté dès la rentrée du fait de l'exercice sur mon poste à temps complet*

Enfin, je ne comprends pas que cette décision de refus ne soit pas motivée précisément et qu'elle ne comporte pas l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent son fondement. La seule invocation du déficit en personnel ne me paraît pas de nature à éclairer votre décision.

De plus, les critères expliquant la décision n'ont pas clairement été formulés aux personnels et l'iniquité de fait entre les renouvellements et les premières demandes de temps partiels m'apparaît être de nature litigieuse.

En effet, l'organisation du service n'était jusque-là pas remise en cause et se révélait pleinement compatible avec l'exercice à temps partiel quelle que soit l'antériorité ou pas de la demande . Dans notre département, le refus de l'octroi des temps partiels aux quotités demandées ne peut être justifié :

- il n'y a aucun problème de recrutement au concours dans l'académie de la Réunion ce qui permettrait à l'administration d'avoir recours à la liste complémentaire en cas de besoin.
- des centaines de collègues attendent de muter dans notre département, le plus souvent dans un cadre de priorité légale de rapprochement de conjoint, parfois en attente depuis plusieurs années et ne demandent qu'à travailler quand d'autres veulent travailler moins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'IA-DAASEN ,l'expression de mon profond respect.

signature